

PARTIE DE BINGO

DIRECTIVES À L'INTENTION DES ANIMATEURS



QUESTIONS ET RÉPONSES

LES SENTIERS DE LA GUÉRISON

CARTE DE BINGO

(Si nécessaire, faites des photocopies)

18	12	6	21	3
22	1	15	10	20
8	17	GRATUIT	23	5
11	24	13	2	14
4	7	19	16	9



DIRECTIVES À L'INTENTION DES ANIMATEURS :

Cette partie de bingo vise à présenter le contenu de la trousse Les sentiers de la guérison aux fournisseurs de services et à la collectivité. Pour commencer, l'animateur distribue les cartes de bingo et le questionnaires aux personnes qui prennent part à une activité sur la prévention de la violence familiale. Si nécessaire, faites des photocopies. Si vous avez un gros groupes de participants, formez des plus petits groupes de cinq ou six personnes.

Dites aux participants que vous voulez voir s'il peuvent trouver rapidement l'information recherchée dans la trousse. Selon le temps à votre disposition et le format de votre activité, vous pouvez demander aux participants de chercher l'information jusqu'à ce qu'ils aient complété une ligne, deux lignes, le X, les quatre coins ou la carte de bingo au complet. Pour trouver l'information dans la trousse en vue de compléter deux lignes, il faut habituellement environ 20 minutes.

Pour jouer, les participants devront avoir une carte de bingo et la trousse Les sentiers de la guérison. Précisez la période de temps accordée aux participants pour leur permettre de trouver les réponses en cherchant dans la trousse. Demandez aux participants d'écrire sur la carte de bingo la réponse, ainsi que le numéro de la page et le nom du livret où l'information a été trouvée. Rappelez-leur qu'ils doivent préciser le numéro de la page du document de la trousse où se trouve l'information même s'ils connaissent déjà la réponse.

Lorsque le premier participant ou groupe crie « Bingo », l'animateur doit vérifier les lignes sur la carte pour s'assurer que toute l'information est correcte. La vérification devrait se faire à haute voix, les participants lisant les questions et faisant part de leurs réponses au reste du groupe. Si toute l'information est correcte, l'équipe gagne la partie. Vous pouvez mettre en jeu un petit prix à gagner. Si vous décelez une erreur, signalez-la et poursuivez la partie.

Bonne chance et amusez-vous bien!

QUESTIONS ET RÉPONSES POUR L'ACTIVITÉ DE BINGO:

1. Quel est le nom du refuge pour les femmes autochtones du Nouveau Brunswick qui sont victimes de violence de la part d'un partenaire intime?

Maison de transition Gignoo

- ❖ Voir la page 2 du Guide de l'utilisateur ou la couverture du dépliant.

2. Nommez une forme de violence que les femmes et les enfants subissent dans une situation de violence.

Violence sexuelle, spirituelle, physique, affective, mentale ou financière

- ❖ Voir la page 1 du document Plans de sécurité ou la page 1 du document Reconnaître les effets nuisibles de la violence interpersonnelle.

3. Il y a 22 objets importants qu'une femme devrait apporter lorsqu'elle planifie de quitter une relation de violence. Pouvez-vous en nommer quatre?

Cartes d'identité pour elle-même et pour ses enfants • certificats de naissance pour elle-même et pour ses enfants • certificats de statut d'Indien pour elle-même et pour ses enfants • documents d'ordonnance de protection • cartes d'assurance sociale • dossiers scolaires et de vaccination • bijoux • argent • carnets de chèques, cartes bancaires • cartes de crédit • clés (maison, voiture, bureau) • permis de conduire • médicaments • passeports • cartes d'assistance médicale • dossiers médicaux • documents de séparation ou de divorce • carnet d'adresses • photos •



jouets ou couvertures préférés des enfants
• objets de valeur sentimentale • certificat
de possession ou titres de propriété.

❖ Voir la page 5 du document Plans de sécurité.

4. Les femmes peuvent prendre plusieurs mesures pour accroître leur sécurité à domicile. Nommez en trois.

- Installer un judas dans la porte.
- Remplacer les portes en bois par des portes métalliques ou en acier.
- Installer des barres aux fenêtres, des poteaux contre les portes et un système d'alarme électrique.
- Acheter des échelles de corde pour sortir par les fenêtres du deuxième étage.
- Installer des détecteurs de fumée et acheter des extincteurs d'incendie pour chaque étage.
- Laisser les lumières allumées.
- Installer un système d'éclairage détecteur de mouvements qui s'allume lorsqu'une personne approche de la maison.

❖ Voir la page 5 du document Plans de sécurité.

5. Que vous utilisiez Internet Explorer, Firefox, Netscape ou AOL, quelle est la première et la plus importante mesure que vous pouvez prendre pour éviter que votre agresseur découvre que vous avez fait des recherches sur Internet au sujet de la violence familiale?

Pour cacher vos activités sur Internet, vous devez effacer de la mémoire de l'ordinateur les dernières pages auxquelles vous avez accédé sur Internet. Cette mémoire est la mémoire cache du navigateur. En vidant la mémoire cache, les sites que vous avez visités récemment seront supprimés. C'est une bonne idée de visiter certains sites sur d'autres sujets après avoir vidé la mémoire cache pour que cette dernière renferme quelques sites.

❖ Voir la page 9 du document Plans de sécurité.

6. Nommez l'un des quatre facteurs historiques qui ont nui aux collectivités autochtones.

Colonisation, racisme, isolement, pensionnats.

❖ Voir la page 1 du document Comprendre les causes de la violence interpersonnelle.

7. De nombreux obstacles empêchent les victimes de quitter une relation de violence. Veuillez en nommer trois.

Déni – Les victimes de mauvais traitements nient souvent le tort qu'elles subissent. Il est difficile d'admettre que la personne qui est censée vous aimer vous fait du tort.

Blâme – Les gens peuvent dire à la victime que c'est sa faute, qu'elle s'en prenait à l'agresseur ou qu'elle n'est pas un « bon » conjoint ou parent.

Honte – La victime peut craindre que les gens dans la collectivité ne la croiront pas. Après tout, les mauvais traitements sont habituellement infligés à l'intérieur du foyer, et il est possible que l'agresseur soit connu et aimé de tout le monde.

Peur – Bon nombre de victimes craignent d'aggraver la situation en s'en allant, en appelant la police ou en recherchant de l'aide. L'agresseur peut endommager des biens, faire du mal aux enfants, à d'autres membres de la famille ou aux animaux familiers ou les tuer.

Loyauté – Les victimes refusent parfois de demander de l'aide pour éviter de créer des problèmes pour l'agresseur. Il se peut que les victimes ne fassent pas confiance au système judiciaire et à la façon dont il traite les Autochtones. Elles peuvent penser qu'en demandant de l'aide de l'extérieur, elles trahissent leur propre culture.

Nulle part où aller – Il se peut que la victime n'ait nulle part où aller. Si elle vit dans la réserve, elle n'aura peut-être plus de logement si elle s'en va. La victime n'a peut-être pas droit au foyer et les maisons des autres membres de la famille sont peut-être trop petites.



Quitter la collectivité – Se sortir d’une relation veut parfois dire quitter la réserve, sa famille, ses amis et son réseau de soutien naturel.

Laisser sa culture – Si la victime doit quitter la réserve pour mettre fin à la relation, cela veut dire qu’elle doit abandonner sa culture et sa langue et vivre dans des situations qui lui sont étrangères. Elle peut également craindre de devoir renoncer à certains avantages.

Manque d’argent et de soutien

Intérêt des enfants

❖ *Voir les pages 1 et 2 du document*
Reconnaître les effets nuisibles de la violence interpersonnelle.

8. Nommez deux des sept problèmes ou conditions négatives qui découlent des facteurs historiques.

Intoxication, suicide, grossesse durant l’adolescence, abandon scolaire et faible alphabétisation, incarcération, dévalorisation, problèmes de santé et désespoir.

❖ *Voir la page 1 du document* Comprendre les causes de la violence interpersonnelle.

9. Plusieurs mesures peuvent être prises pour appuyer l’exécution d’une ordonnance de protection. Nommez en deux.

- Il importe de connaître les détails et les limites de mon ordonnance de protection. Je me renseignerai sur les conditions et ce qu’elles représentent pour ma sécurité.
- Je peux téléphoner au poste de police pour m’assurer que l’ordonnance de protection est enregistrée dans le CIPC (le système informatique de la police).
- Si mon partenaire ou ex partenaire viole l’ordonnance de protection, je peux téléphoner à la police et signaler cette violation. Selon le type d’ordonnance de protection, je peux aussi communiquer avec l’agent de probation ou de

libération conditionnelle de mon partenaire ou ex partenaire et avec mon avocat. (Il est important de signaler à la police chaque violation de l’ordonnance.)

- Si la police ne m’aide pas, je peux appeler le chef de quart immédiatement au poste de police et exprimer mes inquiétudes. Je peux également communiquer avec l’agent de libération conditionnelle de mon partenaire ou ex partenaire ou avec mon avocat et déposer une plainte auprès de la police.
- Je garderai les documents de mon ordonnance de protection (les originaux, si possible) dans/chez _____ (emplacement). Il peut être utile de garder les documents à portée de la main ou sur moi. Il serait également utile de garder une copie dans un deuxième lieu sûr.
- Si mon partenaire ou ex partenaire détruit mon ordonnance de protection, je peux en obtenir une autre copie du palais de justice, de mon avocat ou de _____.
- Si ce n’est pas dangereux, je peux aviser mon employeur, mon ami ou amie _____ et _____ que j’ai une ordonnance de protection en vigueur.

❖ *Voir les pages 6 et 7 du document* Plans de sécurité.

10. De quelle façon le montant de la pension alimentaire pour enfants est-il déterminé?

Le montant de la pension alimentaire pour enfants qui doit être payé est déterminé dans les Lignes directrices en matière de soutien pour enfant. Selon ces lignes directrices, le montant de la pension alimentaire pour enfants est généralement basé sur le revenu annuel du payeur.

❖ *Voir la page 4 du document* Nouveau départ.



- 11.** Les femmes peuvent prendre plusieurs mesures pour accroître leur sécurité au travail et en public. Nommez en trois.

Dites à quelqu'un à quelle heure vous serez chez vous. Marchez avec quelqu'un jusqu'à votre voiture. Balayez du regard le terrain de stationnement. Si votre partenaire vous suit, conduisez jusqu'à un endroit où il y a des gens pour vous appuyer, comme chez des amis ou au poste de police. Lorsque vous marchez, prenez un chemin très fréquenté. Empruntez différents trajets pour rentrer à la maison. Si vous voyez votre partenaire dans la rue, rendez vous dans un lieu public (au magasin le plus près). Achetez un sifflet ou un dispositif d'alerte individuel pour attirer l'attention et demandez de l'aide si vous êtes harcelé(e).

❖ *Voir la page 7 du document Plans de sécurité.*

- 12.** Quels facteurs le tribunal prend-il en considération pour déterminer le montant de la pension alimentaire pour conjoint?

Durée de la relation, âge de la personne, niveau d'instruction, antécédents professionnels, capacité de payer de chaque conjoint.

❖ *Voir la page 4 du document Nouveau départ.*

- 13.** Vrai ou faux? Un parent qui est victime de violence pourrait être désavantagé dans des poursuites judiciaires contre le partenaire agresseur au sujet de la garde des enfants ou des droits de visite si on sait qu'il consomme des drogues illégales.

Vrai. Un parent dont la consommation de drogues légales ou illégales est connue pourrait avoir de la difficulté à obtenir la garde des enfants ou des droits de visite.

❖ *Voir la page 8 du document Plans de sécurité.*

- 14.** Quelle est la définition de la notion de famille dans les collectivités autochtones?

Le terme « famille » peut désigner un réseau familial étendu.

❖ *Voir la page 1 du document Reconnaître les effets nuisibles de la violence interpersonnelle.*

- 15.** Nommez une mesure que vous pouvez prendre si vous savez qu'un membre de votre famille, un ami ou un collègue se trouve dans une relation de violence.

Offrez d'écouter, donnez votre appui, soyez compréhensif et aidez la victime à reconnaître la violence. Aidez-la à obtenir une protection ou de l'aide. Occupez-vous de vous-même et de votre famille.

❖ *Voir la page 2 du document La guérison familiale.*

- 16.** La violence familiale peut toucher les femmes, les enfants, les nourrissons, les jeunes, les hommes et les personnes âgées. Quelles sont les caractéristiques des personnes qui sont le plus à risque?

Les personnes qui sont frêles, jeunes ou faibles sont plus à risque.

❖ *Voir la page 1 du document Reconnaître les effets nuisibles de la violence interpersonnelle.*

- 17.** Quel est le moyen le plus sécuritaire d'empêcher son partenaire ou son conjoint agresseur de surveiller son courriel et ses activités sur Internet?

Le moyen le plus sécuritaire est d'utiliser un ordinateur auquel personne dans la famille n'a accès.

❖ *Voir la page 9 du document Plans de sécurité.*

- 18.** Lorsqu'un enfant est témoin de la violence familiale, s'agit-il de violence faite aux enfants?

Oui. Les lois du Canada en matière de protection de l'enfance considèrent qu'exposer les enfants à la violence des adultes est une autre forme de violence envers les enfants, même s'ils ne sont pas eux-mêmes victimes de sévices ou de négligence.

❖ *Voir la page 3 du document Reconnaître les effets nuisibles de la violence interpersonnelle.*



19. Les enfants doivent se rappeler de six messages clés lorsqu'ils sont exposés à la violence familiale. Nommez en deux.

- Ils ne sont pas responsables de la violence.
- Ils ne doivent pas se mettre en danger.
- La violence est très dangereuse et c'est contre la loi.
- Ils ont besoin d'un lieu sûr où ils peuvent se réfugier lorsque la violence commence.
- Ils ne sont pas responsables de la sécurité de leur mère, mais ils peuvent peut être aider à obtenir du secours s'ils peuvent se rendre à un téléphone chez eux ou chez un voisin ou à un téléphone payant.

❖ Voir la page 10 du document Plans de sécurité.

20. Quel genre de formation serait utile aux agents de police et de la GRC ainsi qu'aux agents de bande participant aux interventions d'urgence?

Un cours sur l'importance de maintenir une attitude compréhensive et impartiale durant une intervention d'urgence, à cause de la tendance des victimes à se blâmer, à adopter des comportements autodestructeurs et à se sentir désespérées et sans défense.

❖ Voir la page 3 du document La guérison collective.

21. Pendant un incident de violence, quelles pièces vaut il mieux éviter dans la maison?

C. La salle de bain et la cuisine (il vaut mieux éviter les pièces dans la maison où la victime pourrait être piégée et où des armes potentielles sont facilement accessibles.)

❖ Voir la page 3 du document Plans de sécurité.

22. Nommez deux des six objectifs de la trousse Les sentiers de la guérison.

- A. Favoriser une prise de conscience des problèmes et des obstacles...
- B. Fournir, dans divers formats, des ressources appropriées à la culture...
- C. Montrer l'interdépendance des différentes formes de mauvais traitements et de violence
- D. Établir le profil des ressources et des services...
- E. Attirer l'attention sur les recours judiciaires...
- F. Faire un examen des services sociaux et de santé traditionnels...

❖ Voir la page 5 du Guide de l'utilisateur.

23. Nommez trois des six sentiments négatifs qui pourraient inciter une personne à examiner sa relation de plus près afin de guérir du tort causé par une relation de violence.

Tristesse, colère, malaise, peur, culpabilité ou dévalorisation.

❖ Voir la page 1 du document La guérison personnelle.

24. Des neuf membres de la collectivité susceptibles de créer un groupe ou un comité de prévention de la violence familiale, nommez en quatre.

Bénévole respecté, fournisseur de services respecté, professionnel respecté, chef politique respecté, aîné respecté, jeune respecté, personne handicapée respectée, mère respectée et père respecté.

❖ Voir la page 2 du document La guérison collective.





WWW.LESENTIERSDELAGUERISON.CA